

Allocation de Rentrée Scolaire 2024-2025

Scandaleux !

L'ARS n'est revalorisée que de 5,3 % par rapport à 2023

Alors que c'est pour les produits de première nécessité, dont font partie les fournitures scolaires, que l'inflation est la plus forte. (+11,3% en 2023 ; +8,5 en 2024).



**La hausse des prix est pour tout le monde,
La hausse des salaires pour quelques-uns !
Ça suffit ! Faisons-nous entendre.**



L'ARS est versée par la CAF le 20 août en une seule fois pour les enfants de 6 à 16 ans, automatiquement si vous touchez déjà une prestation sociale, sinon s'adresser à sa CAF, ou faire «caf.fr».

- Pour les enfants, de 16 à 18 ans, le versement intervient automatiquement si vous avez déclaré la scolarité de votre enfant à la CAF.

Rappelons que l'ARS est cumulable avec les allocations de scolarité parfois versées par l'employeur ou le CSE.

Il faut avoir eu en 2022 (année - 2), des ressources inférieures à une limite qui varie en fonction du nombre d'enfants à charge

L'Allocation de Rentrée Scolaire est fixée à :

416,40 pour les enfants de 6 à 10 ans
439,38 pour les enfants de 11 à 14 ans
454,59 pour les enfants de 15 à 18 ans

Il peut y avoir une allocation dégressive s'il y a un léger dépassement des conditions de ressources.

Nombre d'enfants à charge	Revenus nets année 2022 à ne pas dépasser
1 enfant	27141 €
2 enfants	33404 €
3 enfants	39667 €
4 enfants	45930 €
Par enfant supplémentaire	+ 6263 €

La CGT revendique l'ARS pour tous les enfants scolarisés jusqu'à 20 ans

500 € en primaire ; 750 € au collège ; 1.000 € au lycée ; 1.500 € pour les études supérieures

La CGT demande l'augmentation des prestations familiales et sociales pour renforcer le pouvoir d'achat des familles

Retrouvez toutes les infos

